



Bilan des dégradations et points d'intérêt des cours d'eau : inventaire 2024

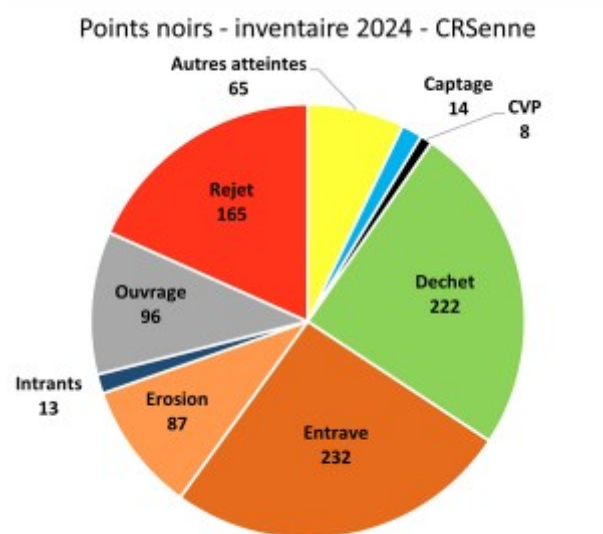
Bilan des dégradations et points d'intérêt des cours d'eau : inventaire 2024

En 2024, l'équipe du CR Senne a parcouru tous les cours d'eau (non navigables et classés) du sous-bassin de la Senne. Cet inventaire concerne 511 km de linéaire et a lieu tous les 3 ans pour surveiller l'état des cours d'eau et en rendre compte aux gestionnaires. Voici les résultats.

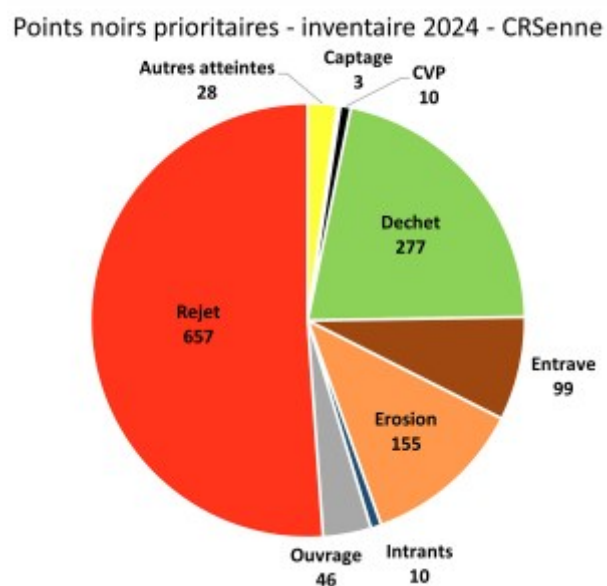
1285 points noirs prioritaires (PNP) et 902 points noirs (PN) ont été recensés en 2024. Ils sont cartographiés dans une interface informatique, via des formulaires documentés de photos.

Un peu plus de 50% des PNP recensés concernent les rejets d'eaux usées. Cela concerne 657 points et signifie que des actions ciblées sur cette thématique seront à prévoir prioritairement.

Les dégradations des cours d'eau liées à la problématique des déchets représentent plus de 20% des PNP également (277 PNP). Ce sont majoritairement des déchets verts et des tontes de pelouse. Un travail via les agents techniques (agents constatateurs) et le pôle éco-cantonnier du CR Senne sera envisagé lors du prochain programme d'actions (2026-2028).

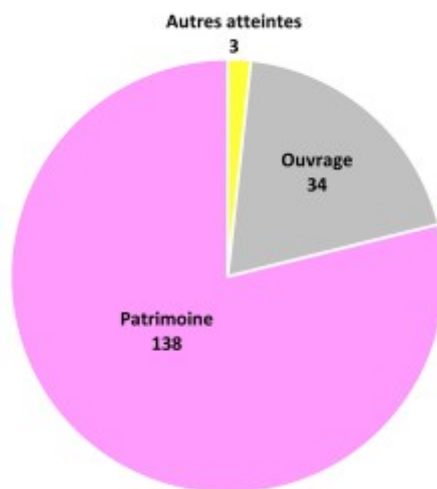


Points noirs - inventaire 2024 - CR Senne



Points noirs prioritaires - inventaire 2024 - CR Senne

Points d'intérêts - inventaire 2024 - CRSenne



Points d'intérêt - inventaire 2024 - CR Senne

Enfin, les PNP « érosions » et « entraves » complètent le podium et sont également toujours très présents dans nos cours d'eau avec respectivement 155 et 99 PNP recensés.

Une nouveauté lors de l'inventaire de 2024 a été le recensement de points d'intérêt. Ces points sont des points positifs dans ou aux alentours des cours d'eau tels que des zones humides intéressantes d'un point de vue biodiversité, des anciens moulins, des zones d'immersion temporaire pour lutter contre les inondations, etc. Ces points mettent en lumière le patrimoine naturel et les ouvrages à préserver. 175 points d'intérêt ont été recensés en 2024.

Ces observations serviront de base au programme d'actions du CR Senne 2026-2028 : en effet, les gestionnaires peuvent proposer des actions pour résoudre les points noirs ou préserver les zones d'intérêt, avec le soutien de l'équipe du CRSenne.

Cet inventaire permet donc d'avoir une vue sur les cours d'eau du bassin à une période donnée, afin de venir en soutien aux gestionnaires dans leur démarche de restauration des cours d'eau. S'il est effectué totalement tous les 3 ans, la vigilance de l'équipe du CR Senne reste de mise en continu, et toute nouvelle observation est communiquée au gestionnaire concerné.

